

Fiche d'information TEP-Scan au FDG

Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service

Dr Sophie GABRIEL

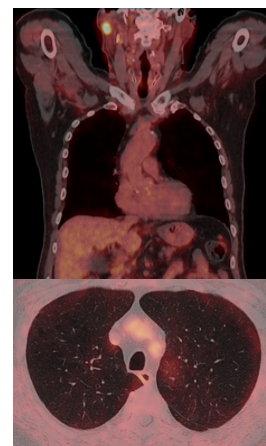
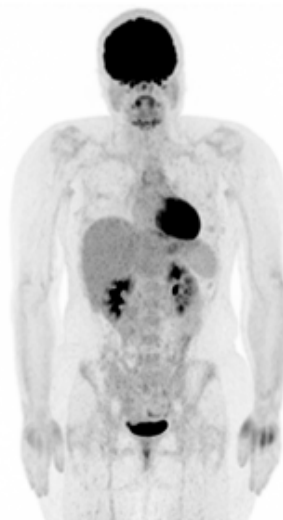
Dr Olivia LAAS

Dr Jean-Baptiste PUECH



Dr Quentin SALA

PRINCIPE DE L'EXAMEN

Le TEP-scan (Tomographie par émission de positons) permet de visualiser les lésions qui consomment du sucre en excès (cancers, inflammation, infection, etc). Pour ce faire, un analogue du glucose (le FDG) marqué avec du Fluor radioactif est injecté dans une veine, et se répartit en 1 heure dans l'organisme, permettant de détecter des lésions non ou difficilement détectables par d'autres moyens d'imagerie.



RECOMMANDATIONS AVANT L'EXAMEN

- Un **jeûne d'au moins 6 h** est nécessaire. Seule de l'eau (sans sucre) est autorisée pendant cette période. Le non-respect de cette recommandation conduira au report de l'examen. 
- Les médicaments habituels pourront être pris comme à l'accoutumée (avec de l'eau).
- Pour les patients diabétiques, le traitement devra être pris en même temps que le repas : soit 6h avant l'examen, soit après l'examen (pas de traitement pendant la période de jeûne en raison du risque d'hypoglycémie). L'équilibre glycémique est nécessaire. L'examen sera reporté si la glycémie capillaire sur place dépasse 2 g/l.
- Il est important de ne pas avoir froid pendant l'examen (port de vêtement chaud souhaitable).
- La seule contre-indication à l'examen est la grossesse ou le risque de grossesse. 

- Pour faciliter votre enregistrement le jour de l'examen, il vous faudra initier dans les jours qui précèdent la procédure de pré-enregistrement administratif sur la plateforme **digihosp**. Un lien internet vous sera transmis par sms peu de temps après avoir fixé le RDV d'examen.

LE JOUR DE L'EXAMEN

- Prévoyez une durée de présence de **2 à 3 heures dans le service**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire. Présentez carte vitale, mutuelle, et carte d'identité.
- Installation en salle d'attente (étage -1) avant prise en charge par un manipulateur.
- Installation en box, puis injection du radiotraceur dans une veine.
- Attente et repos pendant 1 heure dans le box, au calme (temps nécessaire à la fixation du produit).
- Passage aux WC pour vider votre vessie.
- Installation sous la caméra, couché sur le dos, immobile pendant 10 minutes.

Cliquer [ici](#) pour visualiser une vidéo explicative du déroulé de l'examen.

PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures.

La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré.

L'élimination urinaire naturelle du produit pourra être accélérée en buvant 1 à 2 litres d'eau sur le reste de la journée.

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Les effets indésirables liés au produit injecté sont exceptionnels et le plus souvent bénins. Quelques cas très rares de réactions allergiques ont été rapportés, (comme pour la majorité des médicaments).

RESULTATS

L'interprétation des images nécessite un délai d'analyse et parfois une discussion collégiale. Les résultats ne seront donc pas disponibles avant votre sortie. Néanmoins, vous pouvez à tout moment, si vous le souhaitez, demander à vous entretenir avec un médecin pour toute information ou question relative à votre examen.

Les résultats (livret papier + CDROM) seront automatiquement transmis au médecin prescripteur (postés le lendemain). Le compte-rendu sera également transmis par mail au médecin prescripteur dans les 24 heures.

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de prévenir le service au plus vite au 04 42 33 90 37 ou par mail à nucléaire@ch-aix.fr

COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MEDECINE NUCLEAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris).

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courrette

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo du cheminement.

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo de ce cheminement.

- Un dépose-minute est disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'avenue des Tamaris (première à droite après les Urgences).

